



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°30 du 10 décembre 2013 – Indemnité ZEP pour les Titulaires remplaçants + Prime ISAE

MERCI DE TRANSMETTRE AUX COLLÈGUES CONCERNÉS

Indemnités ZEP pour les Titulaires remplaçants

**Le SNUDI FO poursuit son action et obtient gain de cause !
Ils auront l'intégralité de l'indemnité ZEP avec rétroactivité**

Les collègues ont été régulièrement informés des démarches nombreuses et multiples du SNUDI-FO 13, tout au long de l'année 2012-2013, en défense des intérêts des Titulaires Remplaçants pour le versement intégral de l'indemnité ZEP.

L'administration des Bouches du Rhône avait finalement reconnu le bien fondé de la revendication du SNUDI FO : **les collègues remplaçant en ZEP ont droit au versement de l'intégralité de l'indemnité ZEP (retirée au collègue absent).**

[Voir >ICI< notre communiqué de mai 2013](#)

Cette mesure s'appliquait depuis la rentrée scolaire 2013 ... **mais restait en suspens la question de la rétroactivité.**

L'administration arguait que l'informatique ne permettait pas de revenir avant cette période. **Pour le SNUDI FO, nos droits ne peuvent dépendre d'un logiciel !**

Lors de l'audience du 28 novembre avec le nouvel Inspecteur d'Académie, le SNUDI FO a renouvelé la revendication de rétroactivité.

Le versement des sommes dues devrait être effectué en remontant à septembre 2011. Les services gestionnaires devraient régulariser au fur et à mesure les traitements des dossiers.

Le SNUDI FO se détermine en fonction des intérêts des personnels : **un droit est un droit, un dû est un dû !**

Il agit pour faire respecter ces droits et défend concrètement la fiche de paie !

En ces temps de blocage salarial, **les TR vont pouvoir bénéficier de l'intégralité de l'indemnité ZEP à laquelle ils ont droit.**

PRIME ISAE **Vérifiez votre fiche de paie du mois de novembre !**

Un certain nombre de collègues nous alerte pour nous signaler que la 1^{ère} partie de la prime ISAE (200 € brut) n'a pas été versée sur leur paie du mois de novembre, comme cela était prévu par l'Administration.

Le service gestionnaire de la Direction académique nous confirme que des « bugs » informatiques sont à l'origine de dysfonctionnements, notamment pour les nouveaux intégrés dans le département et ceux qui auraient changé de quotité de traitement en cours d'année scolaire précédente.

Une mise à jour informatique aurait lieu d'ici les vacances scolaires de Noël mais le versement de la prime ne pourrait se faire, au mieux, **que sur la paie de février 2014.**

Le SNUDI FO est intervenu auprès des services de la DASEN pour que les rattrapages aient lieu le plus rapidement possible.

Nous conseillons aux collègues n'ayant rien touché de contacter leur gestionnaire pour vérifier si le rattrapage est bien enregistré.

En 2014, choisissez le syndicat indépendant et efficace, [adhérez au SNUDI FO !](#)

Bulletin de syndicalisation en PJ et sur [le site >ICI<](#)

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE 07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35